

Bamako, Mali, 1^{er} juillet (Infosplusgabon) - Le procès de l'activiste malien, président de la Plate-forme de lutte contre la corruption et le chômage (PCC), Clément Dembélé, a été renvoyé au 02 septembre prochain, a décidé ce mercredi, le Tribunal de grande instance de la Commune I du district de Bamako, a-t-on appris de bonne source.

Arrêté le 22 mai dernier par la Sécurité d'Etat et conduit au parquet le même jour, après une enquête au camp I de la gendarmerie de Bamako, Clément Dembélé a ensuite bénéficié de la liberté provisoire.

Il a été inculpé d'incitation à la désobéissance civile, à la désobéissance des militaires et des hommes de troupe.

A sa sortie du tribunal, Clément Dembélé a déclaré devant ses partisans venus nombreux pour le soutenir, en dépit d'un dispositif sécuritaire renforcé : "On me reproche d'avoir orchestré un coup d'Etat contre le Président Ibrahim Boubaca Kéita, (IBK). Comme le procureur veut me mettre en prison, il a renvoyé l'affaire au 02 septembre, pour raison de COVID-19".

L'activiste malien fait partie du Mouvement du 5 juin, Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), qui avait réclamé les 5 et 19 juin, la démission du Président IBK accusé de "mauvaise gouvernance" et de "mauvaise gestion des crises" (sécuritaire, institutionnelle, sociale et de l'éducation) que connaît le Mali.

FIN/ INFOSPLUSGABON/PKM/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon